



ARRETE MUNICIPAL

En date du 27 juillet 2022

n° 2022-245

Objet : **Portant approbation du Plan Communal de Sauvegarde**

Le Maire de la ville de Saint-Martin-le-Vinoux,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et son article L 731-3 relatif au plan communal de sauvegarde ;

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif aux Plans Communaux de Sauvegarde ;

Considérant que la Commune est exposée à de nombreux risques tels que : inondation crue torrentielle, mouvement de terrain, Feux de Forêts, Rupture de Barrage, Accident Industriel, Accident TMD.

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE :

Article 1er : Le plan communal de sauvegarde de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux est établi à compter de ce jour. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune.

Article 2 : Le Maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Article 3 : Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Copie du présent arrêté ainsi que du Plan Communal de Sauvegarde sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Isère.

Article 5 : Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie.

Hôtel de Ville

40, avenue Général Leclerc - 38950 Saint-Martin-le-Vinoux - Tél. 04 76 85 14 50 - Fax 04 76 85 14 49 - e.mail : mairie@ville-saint-martin-le-vinoux.fr

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Saint-Martin-le-Vinoux
Le 27 juillet 2022

Acte certifié exécutoire depuis son dépôt
en préfecture, sa publication
et sa notification le

Le Maire



Sylvain Laval